

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
KEMENADENN KELAOUÏÑ**  
Jeudi 7 mars 2024

## Vigilance grandes marées à forts coefficients

Du samedi 9 mars au mercredi 13 mars 2024

La ville de Quimper souhaite attirer votre attention sur l'épisode de marées à forts coefficients prévu du samedi 9 au mercredi 13 mars 2024.

Le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine prévoit un épisode de marées avec des coefficients **compris entre 89 et 116** (Cf. site Internet : <http://www.shom.fr>).

A noter que pour cet épisode de grandes marées, ce sont les marées hautes du matin qui sont susceptibles de générer les plus forts débordements.

Estimation des horaires des pics de marées de pleine mer à Quimper :

Date	Coefficient de marée	Estimation Horaires à partir des prévisions fournies par le site internet du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine
Samedi 9 mars	89	03h53
	97	16h21
Dimanche 10 mars	104	04h37
	110	17h03
Lundi 11 mars	114	05h20
	116	17h43
Mardi 12 mars	116	06h01
	115	18h22
Mercredi 13 mars	111	06h42
	106	19h00

CONTACT PRESSE  
DAREMPRED KELAOUÏÑ

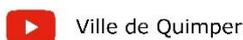
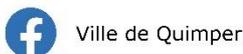
CABINET / COMMUNICATION  
KABINED/ KEHENTIÑ

HÔTEL DE VILLE ET  
D'AGGLOMERATION  
TI-KËR HA TOLPAD-KERIOÙ  
CS 26004  
29107 QUIMPER/KEMPER  
CEDEX

TÉL./PGZ. 02 98 98 88 99

[presse@quimper.bzh](mailto:presse@quimper.bzh)

PLUS D'INFOS  
[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)



**Par conséquent :**

- Soyez vigilants si votre commerce ou votre logement se situe en rez-de-chaussée dans les secteurs inondables ;
- Soyez prudents si vous pratiquez une activité nautique dans l'estuaire de l'Odet.

**Rappels :**

Afin de vous tenir informé de l'évolution de la situation, nous vous conseillons :

- De vous connecter sur le site internet de la ville de Quimper : <http://www.quimper.bzh>
- D'écouter la radio, notamment les antennes locales.

Les prévisions météorologiques de Météo-France sont consultables sur le site internet <http://france.meteofrance.com/france/accueil> et sur le répondeur 05.67.22.95.00 (appel gratuit) ou sur le site <https://www.vigicrues.gouv.fr/> en cas de risque de crues